

## DISCOURS DU GENERAL MARTIN

Monsieur le Préfet  
Monsieur le Consul Général  
Monsieur l'Attaché de l'air  
Messieurs les Députés  
Mesdames et Messieurs les Elus  
Messieurs les Officiers généraux  
Mon Père Aumônier général air  
Mon Colonel commandant la base  
Messieurs les Chefs de corps  
Messieurs les Chefs de service  
Mesdames et Messieurs les Officiers, Sous Officiers, Militaires du rang  
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'abord mon Colonel PINCET pour ces quelques rappels historiques et ces éloges mérités. En effet, nous sommes réunis pour saluer le départ vers d'autres cieux du commandant de l'escadron de chasse « Normandie Niémen » et accueillir son successeur devant leurs camarades, leur famille et leurs amis.

Dans la même cérémonie, j'y reviendrai plus loin dans mon propos, nous avons mis en sommeil les traditions de l' « Alsace » non sans avoir rappelé les mérites de son commandant descendant. Je remercie vivement Monsieur le Préfet et les fidèles amis de la base aériennes de s'être joints à nous pour ces événements importants dans la vie de l'Armée de l'air et de ses unités et important dans la vie de cette base aérienne. Je veux vous complimenter mon colonel, ainsi que l'ensemble du personnel placé sous votre autorité, pour le très bel ordonnancement de cette cérémonie, pour le comportement des troupes au sol, pour le comportement des aéronefs en vol qui fait honneur à notre institution.

Je félicite enfin les officiers et les sous officiers qui ont reçu une décoration aujourd'hui. Leur engagement au service de la France et de leurs concitoyens est ainsi reconnu et distingué.

Aujourd'hui à Colmar nous venons de procéder au regroupement des moyens de deux escadrons de combat pour n'en faire qu'un seul, en mettant en sommeil les traditions de l'autre. Ce n'est pas la première fois dans notre histoire. En effet, depuis les débuts de son existence, l'armée de l'air n'a cessé d'adapter son format et son dispositif. Depuis les années 60, elle s'est séparée en moyenne d'une base aérienne par an ; ces restructurations ne se sont pas réalisées de par sa seule initiative. Elles ont presque toutes été provoquées par la mise en service de matériels plus performants mais aussi plus coûteux, et donc moins nombreux. Songez qu'en 1945 l'armée de l'air comptait approximativement 3300 avions de combat et plus de 150000 hommes et femmes déjà. En 1966, à l'issue de la guerre d'Algérie, alors que montaient en puissance les forces aériennes stratégiques, le format a été réduit à 2200 appareils au total dont 550 avions de combat pour un peu plus de 100000 hommes et femmes. Aujourd'hui nous sommes de l'ordre de 60000 pour un peu plus de 300 avions de combat.

L'adaptation au contexte stratégique n'est pas un vain mot ; il se traduit au quotidien dans la vie des aviateurs et des aviatrices. L'armée de l'air va connaître, comme les autres armées, un important reformatage et une réforme historique de son organisation et de ses structures. D'ici 6 à 7 ans, vous le savez, nos effectifs seront ramenés à 50000 personnes. Notre effort d'équipement tendra vers 300 avions de combat polyvalent en parc *RAFALES* et *MIRAGES 2000D* rénovés, pour n'aborder ici que l'aviation de chasse. Nous devons donc, comme nous l'avons souvent fait, adapter nos infrastructures et nos soutiens au juste besoin de mise en œuvre des moyens que la nation nous confie pour remplir les missions que le Chef d'Etat, le Chef de l'Etat nous attribue. Au plan technique, vous le savez, vous aviateurs et aviatrices de la base aérienne de Colmar, le *MIRAGE F1 CT* peut être maintenu en service jusqu'en 2010. Ce système d'arme termine sa longue carrière relevé pour de nouveaux systèmes plus modernes, plus adaptés à l'environnement de nos missions. Les équipages et les personnels de toutes spécialités, les escadrons de chasse et de l'escadron de soutien technique spécialisé de Colmar fournissent de remarquables efforts pour maintenir au meilleur niveau les capacités opérationnelles de leur système. Je les en félicite. Leur travail, et celui des unités de soutien et d'appui de la base aérienne, ont permis de réaliser l'année dernière 8200 heures de vol dont 1500 en opération extérieures, ceci au prix, pour un grand pourcentage de personnel des escadrons, de six mois d'absence par an de leur foyer.

Le *RAFALE* et le *MIRAGE 2000D* rénovés vont confirmer notre armée de l'air dans son statut de contributeur essentiel à l'action de nos armées. Par leur flexibilité, leur polyvalence et leurs nombreuses qualités en particulier de maintenabilité, mot barbare qui signifie l'aptitude à être mieux mis en œuvre

avec moins de moyens par nos mécaniciens, ces systèmes offrent aux décideurs une palette très étendue d'effets militaires dans la résolution des crises auxquelles nous sommes et nous serons confrontés dans les années à venir.

Sans nul doute le resserrement de notre aviation de combat n'est pas incompatible d'un accroissement sensible de nos capacités opérationnelles. C'est l'objectif que nous fixe le chef d'état major des armées et notre chef d'état major dans la mise en œuvre des réformes dont vous connaissez maintenant l'enveloppe générale depuis le 17 juin et que notre ministre va nous préciser dans quelques jours.

Certes, il va nous falloir selon les termes mêmes du Président de la République, Chef de l'Etat et Chef des Armées, remettre en cause certaines habitudes et certaines certitudes. Mais nous autres aviateurs et aviatrices avons montré que nous savions faire face et nous adapter rapidement à toutes les situations. Vous en faites la preuve ici, aujourd'hui à Colmar, en regroupant les moyens du 1/30 et du 2/30 au sein d'une seule unité qui reprend les traditions du prestigieux « Normandie Niémen ».

L'année prochaine, l'armée de l'air conduira la réforme de la composante sol-air des armées, après les bases aériennes de Nancy et d'Orange, résultant de la mise en service du nouveau système sol-air moyenne portée et du retrait progressif du Crotale évolué. L'année prochaine également, l'armée de l'air accueillera ses premiers transporteurs tactiques et stratégiques *A400 M*, ces premiers systèmes intérimaires de drones *MALE* et poursuivra la montée en puissance du Centre National des Opérations Aériennes à Lyon. Je n'évoque ici qu'une palette des évolutions majeures qui nous attendent, vous le savez bien.

Que va-t-il advenir de l'« Alsace » ? Face à ces profondes mutations, le chef d'état major de l'armée de l'air a fait conduire une réflexion pour que soient pérennisées les traditions de nos unités, en privilégiant les formations qui se sont le plus illustrées au combat et en représentant chaque période de notre histoire et chaque mission générique : chasse, bombardement, reconnaissance, transport.

Dans ce cadre, celles de l'« Alsace » sont mises en sommeil jusqu'à ce qu'un escadron équipé de *RAFALE* les réveille. L'« Alsace », Compagnon de la Libération aux côtés des « Cigognes », du « Lorraine », de « l'Ile de France », et du « Normandie Niémen », aux côtés aussi des escadrilles légendaires de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, fait en effet partie des formations les plus titrées de l'aviation de chasse française.

Vous le constatez comme moi, dans ce monde en profonde et constante transformation, l'armée de l'air évolue et s'adapte en permanence. Elle est, dans le livre blanc de la défense et de la sécurité nationale, confortée en tant qu'expert du milieu aérospatial. Elle est présente dans les cinq grandes fonctions stratégiques qui sous-tendent la politique de défense de sécurité de la France. Elle voit ses capacités opérationnelles et son efficacité au combat confirmées. Dans les années qui vont suivre, elle se resserrera autour de ses objectifs dans un réseau de bases aériennes optimisé, appuyée par des composantes de soutien taillées au juste besoin, mais tournée vers l'efficacité opérationnelle et vers la mise en œuvre de moyens modernisés.

Ceci, à mon sens, éclaire l'avenir et doit nous inciter à adapter nos schémas, nos organisations, nos modes de fonctionnement. Ils ont fait leurs preuves, nul n'en doute, et je salue la présence de grands anciens parmi nous, de commandeurs, notamment un de mes prédécesseur, je salue la présence de tous ceux qui à la tête des unités ont fait l'armée de l'air telle qu'elle est, je salue la présence de tous les personnels qui nous entourent aujourd'hui et qui ont construit ce monde dans lequel nous vivons. Ils ont fait leurs preuves dans ces schémas et ces modes de fonctionnement. Ils nous assurent une base solide et crédible pour construire notre devenir avec un état d'esprit résolument positif, dans le respect de nos anciens, dans le respect de nos traditions, dans le respect de notre identité et sur les acquis de tous ceux qui nous ont précédés. Dans le respect aussi des aviateurs et aviatrices qui font l'armée de l'air aujourd'hui et de ceux qui n'aspirent qu'à les rejoindre et il y en a.

Vous savez comme moi l'importance qu'attachent le Général Stéphane Abrial et tout le commandement de l'armée de l'air à la condition de ses personnels ; qui sont notre vraie richesse opérationnelle. Je reprends ses propos en réaffirmant que les objectifs ambitieux de la réforme des armées ne seront complètement tenus que si nous savons prêter une attention particulière à notre ressource humaine et y consacrer les moyens nécessaires.

Tel est le sens qu'il faut donner à la journée que nous vivons ; je sais que vous l'avez compris, je m'adresse aux aviateurs d'aujourd'hui, et vous assure à nouveau de toute ma confiance pour continuer de vous engager résolument dans la construction de notre avenir.

Je vous remercie de votre attention.